

ALAIN DUBUC: La ville que nous voulons D 4  
La « nuit des longs couteaux », 20 ans après D 3

# CONTEXTE



## Drôle de campagne

### Le vrai débat n'a jamais eu lieu



Robert  
Fleury

R.Fleury@lesoleil.com

■ Une bien drôle de campagne électorale que celle de Québec. Deux maires hauts en couleur, deux personnalités hors du commun, deux vulgarisateurs hors pair, deux visions de l'administration municipale bien tranchées, voilà qui promettait une campagne enlevante et des débats excitants. Pourtant, il n'en fut rien. Demain, bien des électeurs se retrouveront devant leur isoloir avec le sentiment que cette campagne n'a jamais eu lieu.

**R**éclamé à cor et à cri, tant par les médias électroniques que par l'équipe Andrée Boucher, un véritable débat aurait peut-être facilité les choses, mis un peu de piquant dans une campagne terne. Mais l'équipe L'Allier l'a refusé, estimant que cela offrirait un bien triste spectacle avec les insultes que l'on se lançait déjà allègrement de part et d'autre, depuis le début. Il s'agissait surtout d'une façon d'éviter de perdre des points quand on s'estime en avance. Ce refus frustrera plusieurs électeurs et plus particulièrement ses adversaires, qui comptaient ainsi relancer leur campagne.

« Il ne pouvait pas y avoir de débat, les deux candidats à la mairie n'étaient pas sur la même planète », observe le coordonnateur de l'organisation L'Allier, Clermont Côté.

**Les citoyens ont eu droit à la répétition du téléthéâtre de l'an dernier, où les acteurs ont poursuivi leur monologue sans jamais se donner la réplique**

Il faut dire qu'au moment où la campagne devait commencer, les premiers coups de gueule des chefs se sont vite égarés dans le souffle des attentats américains ou de la crainte de lettres saupoudrées à l'anthrax. La guerre en Afghanistan a fait paraître bien dérisoires les premiers éclats de voix.

« Je n'ai jamais vu ça en 17 campagnes électora-

les, dit M. Côté. C'est sûr que les électeurs ont été distraits par la crise internationale. Les gens font leur train-train, mais ils sont inquiets. Ils sont comme plongés dans un état de crise appréhendée. »

#### UNE CAMPAGNE DE 600 JOURS

Ce qui n'a rien fait pour le démarrage de la campagne d'Andrée Boucher. Partie en retard, elle y aura perdu un momentum qu'elle cherchera en vain par la suite.

En fait, la vraie campagne électorale dure depuis 600 jours, et non depuis les 40 jours officiellement prévus par la loi électorale. Depuis ce mois de mars 2000 où Jean-Paul L'Allier a déposé son projet Deux villes, une communauté ! La campagne était déjà essoufflée avant de commencer, le 21 septembre.

La vraie bagarre a eu lieu. Une guerre féroce, impitoyable. Tellement que, depuis, on a l'impression qu'il s'agit d'une simple répétition, dans les Jardins des hôtels de ville de Québec et de Sainte-Foy, d'un téléthéâtre diffusé l'an dernier, où les acteurs poursuivent des monologues sans jamais se donner la réplique.

L'une parlait, la voix brisée, de cette fusion forcée qu'on lui avait enfoncée dans la gorge, l'autre parlait avec enthousiasme de cette ville nouvelle où tous étaient conviés. L'une parlait de ses réussites passées, l'autre de ce qu'il faudrait faire pour l'avenir. L'une parlait de taxes et de dettes, l'autre de développement économique et de fibre optique. L'une parlait de Sainte-Foy, l'autre parlait des Chinois. L'une parlait de recréer les anciennes villes, l'autre parlait de créer une seule ville nouvelle, où l'ancienne n'existerait plus.

Au lieu de s'affronter, les deux candidats ne se seront jamais vraiment rencontrés. Et l'électorat, plutôt déçu, est resté sur son appétit.

Si la campagne L'Allier était constante, omniprésente, ennuyante à la limite, faute de coups d'éclats, suivant en cela un rigoureux plan de match, celle de M<sup>me</sup> Boucher fut décousue et parsemée de coups de gueule dont l'Action civique aurait fort pu se passer. Elle parlait pourtant gagnante, surfant sur les frustrations des électeurs de banlieue blessés par les fusions forcées et majoritaires par leurs voix, sauf que la mairesse a ressuscité de vieilles querelles, poursuivant la lutte à la mairie comme si elle essayait de rattraper la bataille perdue, parlant « de limiter les dégâts » plutôt que de la ville à créer.

Quels que soient les sondages, personne ne pourra prédire avec précision pour qui voteront les électeurs, demain. Même si ces sondages prévoient tous la victoire de Jean-Paul L'Allier à la mairie. C'est peut-être ça qui étonne le plus, car L'Allier tirait de l'arrière, il y a quelques mois à peine. Comment expliquer ce revirement d'opinion ?

Voir MAIRIE en D 2 ▶

□ **Lendemain d'élections**  
Page D 2



Les deux candidats à la mairie de Québec, Andrée Boucher et Jean-Paul L'Allier, ne se seront jamais vraiment rencontrés. Et l'électorat est resté sur son appétit.

## MAIRIE

Suite de la D 1

Il y a deux ans, la Commission Bédard proposait un redécoupage des villes. À Québec, elle proposait une, trois ou cinq villes, selon que l'on y ajoutait la Rive-Sud ou la couronne nord. L'Allier s'y oppose avec vigueur, menaçant le gouvernement de quêter des subventions s'il optait pour créer une ville riche à l'ouest et des villes pauvres au nord et à l'est. De toute façon, personne ne voulait de ce scénario.

Un an plus tard, en mars 2000, Louise Harel nomme un mandataire, Jean-Louis Lapointe, pour discuter d'équipements métropolitains et de regroupements municipaux. Les 12 maires de banlieue font front commun et refusent de s'asseoir à la table, à moins d'être tous présents. Pas question, répond Lapointe, prêt à des accommodements. Ce sera 12 ou rien, répondent les maires. L'Allier prend tout le monde par surprise en déposant son projet Deux villes, une communauté, sa réponse à Lapointe. Lui reste à convaincre le ministre, le gouvernement.

## POUR EN FINIR AVEC LA CHICANE

Le débat, dès lors, ne sera plus jamais le même. Cette fois, la campagne démarre sur les chapeaux de roue. Pour ou contre la fusion. La stratégie d'obstruction des maires de banlieue, la verdeur des attaques de leur leader incontestée, Andrée Boucher, finit par convaincre Lucien Bouchard, après Louise Harel, qu'il n'y a qu'une solution pour mettre fin à la chicane qui paralyse le développement de la capitale depuis 30 ans : une seule ville ! Jean-Paul L'Allier jubile. Depuis le temps qu'il se tue à le leur répéter ! Même si les maires ont réussi à mobiliser leurs concitoyens, les lois 124 et 170 créant la nouvelle ville de Québec sont adoptées.

La lutte antifusion a dévoilé un leader incontesté, Andrée Boucher, la passionaria de la banlieue, une femme qui n'a pas peur de son ombre et encore moins de celle de Louise Harel. Même les citoyens de Québec aiment ce caractère frondu. Elle séduit par sa ténacité, on compatit quand elle fait le deuil de sa ville. Elle n'a pas séché ses larmes que déjà les sondages en font la chouchou des électeurs. Mais il lui faudra une équipe.

Ses coéquipiers d'hier, humiliés par le rôle de subalternes qu'elle leur faisait jouer, lui préfèrent Jacques Langlois ou Ralph Mercier. Il faudra que Marc-Yvan Côté force la main aux maires de banlieue pour qu'ils supportent sa candidature, la seule capable de battre Jean-Paul L'Allier. Car ils ne feront pas le poids si L'Allier revient sur sa décision de quitter. Et Marc-Yvan Côté, c'est le grand organisateur, le Parti libéral, le futur gouvernement, celui qui était contre les fusions forcées. Ils ne peuvent se battre sur deux fronts à la fois.

Même s'ils sont déchirés, leur voie est tracée. Comme le disait Émile Loranger, à choisir, ils auraient préféré travailler avec Jean-Paul L'Allier, mais ils ne pouvaient faire équipe avec celui qu'ils avaient combattu.

Pendant ce temps, les partisans de la ville unique cherchaient en vain celui qui pourrait le remplacer. Les Larose et Cantin pressentis par L'Allier, ses dauphins, ne faisaient pas le poids eux non plus devant la candidature d'Andrée Boucher. Les sondages ne peuvent mentir lorsqu'il y a autant d'écart dans les intentions de vote : de 40 % à 45 % pour L'Allier ou Boucher, moins de 5 % pour Mercier ou Langlois, moins de 2 % pour les deux Claude.

Restait à convaincre celui qui, seul, pouvait affronter la maîtresse : Jean-Paul L'Allier. Longtemps, il se laisse tirer l'oreille. « C'était son projet. Son bébé. Il l'avait mis au monde, il avait le devoir d'assurer sa survie. Il ne pouvait pas l'abandonner », raconte Réjean Doyon, l'ex-député libéral de Louis-Hébert qui, avec Claude Larose et plusieurs autres finiront par convaincre M. L'Allier de rester. L'argument massue : veut-il voir M<sup>me</sup> Boucher élue à la mairie ?

Le reste n'est que formalités. La campagne peut continuer. Un nouveau parti est créé sur les cendres du Rassemblement populaire, de l'Union municipale de Beauport, de la moitié des indépendants de Sainte-Foy, de Vision Val-Bélair. Et commencent l'organisation, les congrès au programme, la mobilisation des militants, le choix des candidats, des actions qui attirent l'attention. Quand arrive septembre, le programme est prêt, les militants sur le pied de guerre, les pancartes sont installées sur le coup de minuit.

## DÉRAPAGES

M<sup>me</sup> Boucher ridiculise cette façon de faire trop académique. Son programme, elle le tracera en marchant avec ses candidats dans leur district. Au lieu de s'inspirer du Progrès civique, du parti prestigieux des Lamontagne et Pelletier avec son programme renouvelé et sa légitimité, elle tasser ses artisans pour les reléguer au simple rang de figurants, improvisant un programme truffé d'attaques gratuites qui feront vite déraiper la campagne.

Les pancartes ne sont pas prêtes. Andrée Boucher ne s'entendait pas avec ses candidats. Elle finira par occuper toute la place, ou presque, sur ses affiches qui arriveront 12 jours après le début de la campagne. Du jamais vu.

Le reste ne sera qu'une suite de dérapages. Sur les jeunes qui ne votent pas. Sur les corps de police « pourris à l'os », sur la ville-centre, sur les employés municipaux, sur le droit de grève, sur la Rive-Sud. M<sup>me</sup> Boucher est une guerrière. Sauf que les électeurs sont tannés de la chicane. Tannés de celles entre Ottawa et Québec, tannés de celles entre Québec et sa banlieue. Ils ne veulent surtout pas que la ville nouvelle fasse la guerre à ses syndicats ou à la Rive-Sud.

Tout indique qu'elle s'est écartée du plan de match de Marc-Yvan Côté, qu'ils n'ont jamais pu vraiment faire équipe ensemble. Le reste est à l'avenant. Au lieu de mettre en vedette ses maires de banlieue, ils reprennent leur rôle de figurants. Au lieu de faire campagne pour elle, ils verront surtout à se faire élire, quitte à ce que plusieurs d'entre eux incitent leurs électeurs à voter pour un candidat différent à la mairie.

Ce qui promettait d'être la victoire du siècle s'annonce comme un flop monumental. Mais les sondages ne sont que des sondages. On verra demain !



Le président du comité de transition de Québec, le juge Richard Beaulieu, lors d'une séance de travail avec un groupe d'employés. La principale tâche qui attend les nouvelles villes, ce sera le budget 2002. « Nous allons préparer le budget comme si nous devions le voter, explique M. Beaulieu. Nous agirons comme le fait un comité exécutif. Le conseil pourra en faire ce qu'il voudra, le jeter à la poubelle même, car il est souverain... »

## Les élections passées, la vie continue comme avant

### Élus ou non, Garon, L'Allier et Boucher continueront de siéger dans leur hôtel de ville... jusqu'au 31 décembre

ROBERT FLEURY  
RFleury@lesoleil.com

■ Demain, les résidants de Québec et de Lévis éliront leur nouveau conseil. Mais après-demain, que se passera-t-il avec l'ancien conseil municipal ? Où siègera-t-il ? Quand ?

En fait, rien ne changera jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier. Élus ou non, Jean Garon continuera de siéger à Lévis, Jean-Paul L'Allier à Québec et Andrée Boucher à Sainte-Foy.

« Tout le monde reste en place, car les anciennes municipalités continuent d'exister jusqu'au 31 décembre. M<sup>me</sup> Boucher, M. L'Allier, tous leurs conseillers actuels », rappelle le juge Richard Beaulieu, président du comité de transition de Québec.

« Notre dernier geste électoral sera d'assermenter le nouveau conseil », ajoute M. Beaulieu. Ce qu'il prévoit faire d'ici la mi-novembre.

« Ensuite, il va falloir décider de la date de sa première assemblée publique, ainsi que celle de chaque conseil d'arrondissement. C'est la ministre Louise Harel qui la fixera, sur recommandations du comité de transition. Dès lundi, je communiquerai avec le maire ou la mairesse de Québec pour trouver une date qui convient », dit-il.

Le juge à la retraite explique que les nouveaux conseils, celui de la ville et ceux des huit arrondissements, pourront se réunir et prendre des décisions sitôt après leur prestation de serment. Toutefois, leurs décisions ne pourront pas entrer en vigueur avant le 1<sup>er</sup> janvier.

## SALAIRES À FIXER

« Il va falloir qu'ils se réunissent pour fixer leur salaire. Pour déterminer le budget 2002 », dit M. Beaulieu.

Ainsi, les nouveaux conseillers qui seront élus pourront être payés rétroactivement s'ils siègent en novembre et en décembre, mais cela, seulement après le 1<sup>er</sup> janvier.

De même, les conseillers qui siégeaient déjà dans leur municipalité et qui seront élus le 4 novembre pourront toucher la différence entre leurs anciens et leurs nouveaux émoluments. « Il n'y aura pas double salaire ! On va payer la différence seulement », explique le président du comité de transition.

Où se réunira le prochain conseil de Québec ? « Pour la première rencontre, ça ne sera sûrement pas dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Québec car l'événement sera très couru et c'est beaucoup trop petit », dit-il. M. Beaulieu croit que le conseil fera la location d'une grande salle pouvant accommoder plusieurs centaines de personnes.

« Nous ne sommes pas chez nous. Nous ne pouvons pas dire : nous allons aller dans tel hôtel de ville. Car les conseils actuels sont maîtres chez eux jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier et ils doivent continuer de voir à l'administration courante de leur municipalité », ajoute le juge.

Contrairement à Ottawa, où le conseil nouvellement élu a renversé un grand nombre de décisions qui avaient été prises par le conseil de transition, le juge ne croit pas que cela se produise à Québec car les pouvoirs ne sont pas les mêmes. « À Ottawa, c'était un conseil qui avait les pouvoirs d'un conseil municipal. À Québec, nous sommes un comité. C'est le nouveau conseil qui

prendra toutes les décisions d'ici la fin de notre mandat. Sauf que les contrats que nous avons signés ou les nominations que nous avons faites, pour les chefs de service par exemple, doivent être respectés », rappelle-t-il. Sinon, il y aura un prix à payer pour briser le contrat !

D'ailleurs, le comité de transition a tenté d'obtenir un consensus du conseil des maires chaque fois qu'il était question d'équipement important. Ceux-ci lui ont d'ailleurs demandé, dès le début de l'été, de surseoir aux décisions importantes qui touchaient leur équipement municipal tant que le nouveau conseil ne serait pas élu. Le comité de transition s'est plié à cette demande. Ce qui ne l'a pas empêché d'en faire l'inventaire et de prévoir les travaux d'infrastructures urgents à faire quand il sera question du budget d'immobilisation en décembre.

« Ça ne sera pas un bien gros chambardement, le 1<sup>er</sup> janvier. Les contrats signés pour la collecte des ordures et des matières recyclables, par exemple, vont continuer de s'appliquer comme avant, même s'il reste deux ou trois ans à leur contrat. Et les cols bleus seront en place comme d'habitude pour le déneigement », dit-il.

« Et le règlement concernant les chats à Cap-Rouge va continuer de s'appliquer... au territoire de Cap-Rouge », ajoute le juge.

## LE BUDGET 2002

La principale tâche qui attend les nouvelles villes, ce sera, bien sûr, le budget 2002. Toutes les municipalités doivent en effet produire une déclaration sur leur situation financière, ce qu'elles font généralement en novembre, puis elles déposent leur budget en décembre pour fins de discussion et d'adoption afin qu'il entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier.

« Nous allons préparer le budget comme si nous devions le voter. Nous agirons comme le fait un comité exécutif. Le conseil pourra en faire ce qu'il voudra, le jeter à la poubelle même, car il est souverain », ajoute M. Beaulieu.

Le comité de transition invitera d'ailleurs les nouveaux élus à des rencontres de travail. Il présentera le budget aux élus et aux médias en même temps, dans des locaux différents toutefois, peu après la mi-novembre. « Ses orientations sont déjà connues. C'est le total des budgets actuels des 13 municipalités moins 3 % brut. Nous allons présenter des hypothèses de décentralisation, des listes d'équipement ou de responsabilités à charge de la ville ou des arrondissements. Pour les pères, pour distinguer certaines rues de grandes artères de desserte », explique M. Beaulieu.

Le comité de transition soumettra donc une liste d'équipements pour que le Colisée, le Palais Montcalm soient à charge de la Ville. L'anneau de glace ?

« Il pourrait être à la charge de la Ville, mais avec contrat de service dans l'arrondissement pour que ce soient les cols bleus actuels de Sainte-Foy qui en fassent l'entretien. Des améliorations ont été apportées à la loi pour conclure ce genre d'entente. Ce ne sera pas compliqué », assure le juge Beaulieu.

## CONSEILS D'ARRONDISSEMENTS

Quant aux conseils d'arrondissements, le juge s'attend à ce qu'ils siègent peu de temps après la première séance du conseil de Québec.

« Les conseillers élus vont devoir se réunir rapidement après le 4 novembre pour désigner of-

ficiellement leur président d'arrondissement », ajoute M. Beaulieu.

Où siègeront-ils ? « Ce sera au conseil de l'arrondissement de le déterminer. Tous les hôtels de ville actuels resteront ouverts. Il n'y a rien qui les empêche de se déplacer d'un endroit à l'autre s'ils le veulent », explique M. Beaulieu.

En fait, trois arrondissements ont déjà leur hôtel de ville attribué, avec salle de conseil et tout. Ils abriteront aussi le bureau d'arrondissement. Il s'agit de Sainte-Foy, de Charlesbourg et de Beauport.

Québec compte trois arrondissements, mais ne peut utiliser à cette fin son hôtel de ville actuel. Celui de Vanier sera le centre de l'arrondissement Des Rivières (Lebourgneuf, Duberger, Les Saules, Neufchâtel et Vanier) alors que l'édifice de la CUQ a été choisi pour l'arrondissement 1, la haute-ville et la basse-ville. La salle du conseil sera-t-elle assez grande pour y tenir ses assemblées publiques ou faudra-t-il traverser de l'autre côté de la rue pour se rendre à l'auditorium de Gabrielle-Roy ? C'est à voir. Quant à Limoilou, c'est l'édifice d'une ancienne caisse populaire qui pourrait être utilisé à cette fin.

#### Tous les hôtels de ville resteront ouverts et rien n'empêchera les conseils d'arrondissements de se déplacer d'un endroit à l'autre, s'ils le désirent

Restent les arrondissements 7 et 8. L'hôtel de ville de Loretteville desservira Neufchâtel Nord et Ouest, Loretteville, Saint-Émile et Lac-Saint-Charles pendant que Val-Bélair, L'Ancienne-Lorette, les quartiers Champigny et Chauveau de Sainte-Foy, Cap-Rouge et Saint-Augustin seront desservis par l'hôtel de ville de Cap-Rouge, même si des points de service demeurent ouverts dans chaque hôtel de ville. On peut donc imaginer que les assemblées de conseil se tiendront dans les bureaux d'arrondissements, mais rien ne leur interdit de se déplacer. Des décisions que devront prendre les futurs conseils.

« Les archives resteront là. Comme tous les points de service seront reliés par ordinateur au bureau d'arrondissement, les citoyens pourront continuer comme avant d'aller chercher leur permis à l'hôtel de ville de leur ancienne municipalité », commente M. Beaulieu.

## NOMINATION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le futur maire ou la future mairesse auront toute latitude pour nommer les membres de leur comité exécutif. Ils pourraient choisir un représentant par arrondissement mais ils ne sont pas tenus de le faire. Des conseillers pourraient aussi cumuler des fonctions.

« J'ai très hâte de voir fonctionner le conseil de Québec. Il va sûrement se faire des tractations en coulisse, des négociations entre élus de divers arrondissements, du donnant-donnant. Ils vont se surveiller étroitement pour qu'un arrondissement n'obtienne pas, en proportion, plus de budget qu'un autre. Ça promet d'être très intéressant », sourit le juge.

« Vous savez, si les élus veulent travailler ensemble, il n'y en aura pas de problèmes ! », prédit le président du comité de transition.

« De même, le président de l'arrondissement risque de se faire interpeller par ses concitoyens s'ils ne sont pas satisfaits de leurs services d'ordures ou de loisirs », rappelle-t-il.

Quand le Canada voulut rapatrier sa Constitution de Grande-Bretagne, il décida de la moderniser. Cela se fit en pleine nuit. Le Québec n'y était pas. On en parle encore...



René Lévesque (à droite) fume tranquillement sa cigarette tandis que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau discute à voix basse avec son ministre des Finances, Allan MacEachan, à la conclusion de la Conférence des premiers ministres, à Ottawa, le 5 novembre 1981. Le matin même, le Canada avait une nouvelle Constitution, que toutes les provinces, sauf le Québec, avaient signée. René Lévesque écrira plus tard dans ses «Mémoires»: «Le 20 mai 1980 avait été jour de deuil, infiniment triste. Ce 5 novembre 1981, c'était jour de rage et de honte.»

# La nuit la plus longue

■ Robert Bourassa y voyait un piège. Brian Mulroney appelait cela une bombe à retardement. Lucien Bouchard et Jacques Parizeau crièrent à la trahison. Le «compromis» négocié par Jean Chrétien avec deux collègues de l'Ontario et de la Saskatchewan, sur le comptoir d'une cuisinette du Centre des conférences d'Ottawa, revient hanter les campagnes électorales et référendaires du Québec. Le jour ne s'est pas encore levé sur la nuit du 4 au 5 novembre 1981. Il y a vingt ans...

Le 20 mai 1980, le gouvernement du Parti québécois avait perdu le premier référendum sur la souveraineté. Par une marge décisive de 60 à 40 % des suffrages exprimés. Pendant la campagne, Pierre Elliott Trudeau s'était engagé solennellement: «Nous voulons des changements, avait-il dit six jours avant le vote. Nous mettons nos sièges en jeu pour avoir ces changements!»

Dès le lendemain, son ministre de la Justice, Jean Chrétien, se lançait dans une tournée des capitales provinciales, sondant le terrain pour une grande réforme de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, la Constitution du Canada, qui dormait encore dans les voûtes de Westminster, le Parlement de Londres.

Les provinces avaient une longue liste de requêtes qui se résumait à un mot d'ordre: donnez-nous plus de pouvoirs. Pierre Trudeau, qui n'était pas du genre à céder au chantage, décida de procéder seul. Ou à peu près, puisqu'il n'avait l'appui que de deux provinces sur huit: l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

Au Québec, le 13 avril 1981, le gouvernement de René Lévesque avait été réélu pour un second mandat. Et trois jours plus tard, il avait signé, avec sept autres provinces, un pacte de non-agression. La «gang des huit» était née.

On en était là, le 28 septembre 1981, lorsque la Cour suprême prononça un jugement à la Salomon: «Oui», le Parlement fédéral avait le droit d'amender unilatéralement sa Constitution et d'en demander le rapatriement de Londres. Mais «Non», ce ne serait pas convenable sans l'assentiment d'un nombre suffisant de provinces. Retour à la table des négociations...

## UN COMPROMIS SUR LA TABLE

Le soir même, dans le salon de la résidence de Jean Chrétien, rue Bower à Ottawa, le représentant de l'Ontario — allié d'Ottawa — et celui de la Saskatchewan — membre de «la gang des huit» —, envisagent pour la première fois le «compromis»: la nouvelle Constitution contiendrait une Charte des droits et libertés qui, en plus des droits fondamentaux comme la liberté de religion, de parole ou d'association et l'égalité des sexes, protégerait les droits des minorités linguistiques et reconnaîtrait les droits ancestraux des peuples autochtones — les Inuits, les



Jean Chrétien (alors ministre de la Justice) et Pierre Trudeau s'esclaffent à la suite d'une remarque lancée par le premier ministre ontarien Bill Davis, à la Conférence des premiers ministres.

Indiens et les Métis. Elle contiendrait aussi une nouvelle formule d'amendement qui retirerait à toute province, dont le Québec et l'Ontario, tout droit de veto. En fait, le principe de l'égalité des provinces, cher aux gouvernements de l'Ouest, conduirait à exiger l'unanimité pour les changements importants à la Constitution.

Tel est le compromis qui est sur la table de la Conférence des premiers ministres lorsque ceux-ci arrivent à Ottawa, dans la soirée du dimanche 1<sup>er</sup> novembre 1981. Trois endroits sont importants: la résidence officielle du premier ministre du Canada, rue Sussex; l'hôtel Château Laurier, qui communique par un tunnel avec le Centre des conférences; et l'Auberge de la Chaudière, à Hull, où la délégation du Québec s'isole, mettant la rivière des Outaouais entre elle et le reste du Canada.

Les négociations sont difficiles: le front commun des huit provinces est solide et Pierre Trudeau est intraitable, menaçant même d'en appeler au peuple par référendum. «Pendant les deux premiers jours et demi, c'était l'impasse totale, raconte Jean Chrétien lui-même dans le collectif *Les années Trudeau*. Cependant, quelques-uns du Groupe des huit cherchaient entre eux une formule de compromis. Le Québec n'avait qu'une réponse: aucune concession.»

On en était là le soir du mardi 3 novembre, vers 20 h, lorsque les ministres de l'Ontario et de la Saskatchewan partagent un plat de fettuccini au restaurant Mamma Teresa. L'Ontario, la Saskatchewan: il ne manquait que Jean Chrétien pour reconstituer le trio de la rue Bower qui, dès le soir de la décision de la Cour suprême, avait envisagé «le compromis».

entre eux une formule de compromis. Le Québec n'avait qu'une réponse: aucune concession.»

On en était là le soir du mardi 3 novembre, vers 20 h, lorsque les ministres de l'Ontario et de la Saskatchewan partagent un plat de fettuccini au restaurant Mamma Teresa. L'Ontario, la Saskatchewan: il ne manquait que Jean Chrétien pour reconstituer le trio de la rue Bower qui, dès le soir de la décision de la Cour suprême, avait envisagé «le compromis».

## DANS UNE CUISINETTE

Le trio va effectivement se retrouver, le mercredi 4 novembre en fin d'après-midi, dans le décor discret d'une cuisinette, au cinquième étage du Centre des conférences. Jean Chrétien s'engage à faire accepter, par Pierre Trudeau, la formule d'amendement réclamée par les provinces. Et Roy Romanow se fait fort de convaincre un nombre suffisant de provinces — mais pas le Qué-

bec — d'accepter la Charte canadienne des droits et libertés. Avant de se quitter, Roy Romanow, Romanow et Chrétien écrivent les grandes lignes du «compromis» sur de petits bouts de papier qu'ils s'échangent.

La journée du 4 novembre avait été mauvaise pour le Québec. Pierre Trudeau avait offert aux premiers ministres de régler la question par référendum si on ne s'entendait pas au bout d'un an. René Lévesque avait sauté sur l'offre, sans même en parler à ses alliés. «Que ce fût par dessein ou par chance, la proposition de Trudeau brisa l'unanimité du Groupe des huit et mena au compromis final», raconte Jean Chrétien.

Quand la nuit du 4 au 5 novembre tombe sur Ottawa, chacun se retire dans son hôtel en se promettant de s'appeler s'il se passait quelque chose. Ils n'auront pas besoin de téléphone

## «Il n'y a pas eu de nuit des longs couteaux», soutient Jean Chrétien

d'ailleurs, puisqu'ils se regroupent dans deux suites d'hôtel, l'une au Château Laurier, l'autre au Quatre-Saisons. Pierre Trudeau et Jean Chrétien, avec quelques autres ministres, attendent au 24, Sussex. René Lévesque se retire, à 23 h 30, dans la suite du président de son Auberge, à Hull.

«Il n'y a pas eu de nuit des longs couteaux», proteste Jean Chrétien qui dit ne pas avoir quitté sa femme, mais peu dormi tant il était excité. Peter Lougheed non plus n'aurait pas quitté sa chambre. Pierre Trudeau a dormi du sommeil du juste. En fait, selon les uns et les autres, il ne s'est rien passé au cours de cette nuit du 4 au 5 novembre 1981. On sait seulement que le matin, à 8 h, le Canada avait une nouvelle Constitution, et que tous les gouvernements, à l'exception du Québec, l'avaient signée.

Personne n'avait tenté de rejoindre ni René Lévesque, ni l'un des deux ministres qui l'accompagnaient, Claude Morin et Marc-André Bédard. «Bien plus que le contenu, écrit Lévesque dans ses *Mémoires*, c'est le procédé qui était intolérable. Le 20 mai 1980 avait été jour de deuil, in-

finiment triste. Ce 5 novembre 1981, c'était jour de rage et de honte.»

## RIEN DU TOUT

Le Québec, qui avait renoncé à son droit de veto en échange d'une promesse de «compensation raisonnable» lorsqu'il se dissocierait d'un amendement à la nouvelle Constitution, n'obtiendra rien du tout. Pierre Elliott Trudeau considérait en effet que cela constituerait une «prime à la séparation». Par contre, les provinces du reste du Canada obtiennent une clause «nonobstant» qui leur permettra de se soustraire à la Charte canadienne des droits et libertés. Quand Robert Bourassa s'en prévaudra, le reste du pays criera au scandale!

L'Assemblée nationale — la majorité péquiste et la quasi-totalité des libéraux de Claude Ryan — protestera en vain. La Cour suprême, sollicitée encore une fois, ne trouvera rien à redire. Et le 17 avril 1982, la reine Élisabeth II viendra elle-même porter la nouvelle Constitution au Parlement du Canada. En plus de sa signature, celle-ci portera celle de trois Québécois: Pierre Trudeau, Jean Chrétien et André Ouellet.

On n'en avait pas fini, de cette «nuit des longs couteaux»...

Pendant la campagne électorale de 1984, Brian Mulroney promit d'amener le Québec à signer cette Constitution, «dans l'honneur et l'enthousiasme». Le 6 août, à Sept-Îles, il lança: «Il y a au Québec des blessures à guérir, des inquiétudes à dissiper, de l'enthousiasme à recréer, et des liens de confiance à rétablir...»

Et Robert Bourassa, revenu au pouvoir le 2 décembre 1985, posa ses conditions, cinq conditions qui donneront l'Accord du lac Meech. D'abord signé par tous les premiers ministres, il sera renié par le Nouveau-Brunswick, puis le Manitoba, et Terre-Neuve enfin. Pierre Trudeau sortira de sa retraite pour le dénoncer. Jean Chrétien fera campagne contre lui. Bref, l'Accord finit par mourir, sabordé par la formule d'amendement adoptée dans la nuit du 4 au 5 novembre 1981.

On sait ce que cela a donné: la démission de Lucien Bouchard du gouvernement Mulroney, la fondation du Bloc québécois, une opposition officielle souverainiste au Parlement du Canada, un autre référendum en octobre 1995. A quelques jours de ce scrutin d'ailleurs, Lucien Bouchard brandissait encore, 14 ans après, la première page d'un journal du 6 novembre 1981. On y voyait la photographie de Pierre Elliott Trudeau et de Jean Chrétien, riant aux éclats, sous une manchette en grosses lettres qui se lisait: «Lévesque trahi par ses alliés».

Jean Chrétien a toujours dit que cette nouvelle poussée indépendantiste des années 1990 à 1995 ne serait pas survenue si Brian Mulroney et Robert Bourassa n'avaient réveillé la mémoire des Québécois. De fait, la mémoire de cette longue nuit de tractations semble s'estomper aujourd'hui. Dans son nouveau Plan d'action, le Parti libéral du Québec n'y fait même pas référence. Et on se dit que, dans quelques années, les Québécois auront oublié, comme ils ont fini par oublier la Conscription...

Mais, comme pris à son propre piège, le gouvernement du Canada n'arrivera sans doute jamais à effacer complètement la mémoire de cette nuit du 5 novembre 1981. Il y a toujours en effet quelques groupes du Québec — des anglophones généralement — qui se présentent devant la Cour suprême du Canada, la Charte canadienne des droits et libertés sous le bras, pour contester une loi du Québec, la Charte de la langue française en particulier... La bombe à retardement n'est toujours pas désamorcée.



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

# ÉDITORIAL

Président et éditeur ALAIN DUBUC

Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

## Qui contrôle vraiment Hydro-Québec?

Les Québécois n'ont pas de pétrole, mais ils ont de l'électricité à revendre. Il est inutile de se faire des illusions: nos gouvernements puiseront toujours à cette richesse collective pour renflouer les coffres de l'État.

À cet égard, le plan stratégique 2002-2006 d'Hydro-Québec, dévoilé mardi, contient de bonnes nouvelles. La société prévoit dégager un bénéfice net de 1,6 milliard \$ à la fin de 2006. Son pdg, M. André Caillé, prédit que ce bénéfice atteindra 3 milliards \$ dans 10 ans, ce qui veut dire que la redevance actuelle de 500 millions \$, versée au gouvernement, triplera d'ici 2012 pour atteindre 1,5 milliard \$.

Il serait naïf de croire que ces profits puissent être retournés totalement aux consommateurs par l'entremise de nouvelles baisses des tarifs d'électricité. On a constaté, jeudi encore, à la présentation budgétaire de la ministre Pauline Marois, à quel point le gouvernement a besoin des dividendes d'Hydro-Québec pour équilibrer ses finances.

Nos tarifs d'électricité sont les plus bas en Amérique du Nord. Ils sont gelés jusqu'à 2004 et seront ensuite majorés annuellement sur la base du coût de la vie. Fixer les tarifs d'électricité à des taux encore plus bas encouragerait le gaspillage d'une énergie que l'on peut vendre ailleurs à fort prix, et dont les revenus, s'ils sont bien utilisés, nous permettront de développer notre économie et d'assainir davantage nos finances publiques.

La véritable question qui se pose dans le cas d'Hydro-Québec porte sur les choix de société que nous propose cet organisme dont l'expertise dépasse de loin celle de ses maîtres politiques. La décision récente d'investir dans la construction d'une centrale thermique à Melocheville en est un bon exemple. Jusqu'à quel point les besoins futurs justifient-ils la construction de centrales polluantes? Y a-t-il là un choix qui se fait au détriment d'autres projets plus compatibles avec l'environnement? C'est un débat d'experts que bien peu de politiciens sauraient trancher.

La direction d'Hydro se défend de prendre un virage thermique. Elle justifie sa décision par les besoins de sa clientèle et par les énormes délais qu'impose la construction de centrales hydroélectriques. Les études environnementales pour un projet de centrale thermique de 6,5 térawattheures (TWh), comme celle de Melocheville, ne coûtent que 2 millions \$. Les mêmes études pour la centrale de Toulouste (2,6 TWh) ont coûté 75 millions \$. De plus, une centrale thermique peut être localisée tout près des lignes de distribution existantes, alors qu'un projet hydroélectrique impose la construction de nouvelles lignes, parfois sur de longues distances.

Argument final: si le Québec hésite à construire des centrales thermiques nécessaires à l'exportation d'électricité, ce sont les Américains qui le feront et qui pollueront notre environnement commun. La pollution n'a pas de frontière....

Les décisions de cette nature de la part d'Hydro-Québec méritent un débat public. À chaque année, les patrons de la société présentent leur plan stratégique en commission parlementaire. L'an dernier, libéraux et péquistes ont partagé les frais de deux spécialistes indépendants pour se préparer à cette rencontre dont ils sont néanmoins sortis frustrés. À tort ou à raison, ces députés estiment qu'ils ne sont pas en mesure d'évaluer correctement le travail d'Hydro-Québec.

S'il est un point que la société d'État pourrait corriger, c'est bien celui-là. « Mieux servir nos clients, tel était le thème du plan stratégique d'Hydro-Québec l'an dernier. Cette année, le thème a changé: « Hydro-Québec, une société d'État à vocation commerciale ».

Personne ne fera le reproche à André Caillé de vouloir rapporter des dividendes encore plus importants au gouvernement. On voudrait tout simplement s'assurer que ce nouveau mandat ne se fera pas au détriment de ses clients et actionnaires principaux, les Québécois.



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com



## La ville que nous voulons

Qui l'aurait crû? Quelques mois après un intense débat sur les fusions municipales, qui a suscité à Québec de très vives oppositions, c'est l'actuel maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, artisan de la ville unique, qui devance largement le leader du mouvement de lutte contre les fusions, la mairesse de Sainte-Foy, M<sup>me</sup> Andrée Boucher.

Le sondage du SOLEIL et de la radio de Radio-Canada, lundi dernier, confirmé par deux autres enquêtes, indique une avance très forte de M. L'Allier, qui recueillerait plus de 60% des voix et qui se dirigerait donc vers une victoire à peu près certaine.

Ce revirement de l'opinion publique est porteur d'un message. Il indique que les citoyens de Québec, au-delà de leur position sur les fusions, ont décidé de regarder vers l'avenir, ont préféré la réconciliation à la chicane. Mais également, cela montre que le vote de demain consistera bien moins à choisir un candidat ou un parti politique, qu'à choisir le genre de ville que nous voulons collectivement bâtir.

C'est dans ce cadre, celui de l'avenir de notre ville et de notre région, qu'il faut situer le débat. Et dans ce contexte, la victoire de M. L'Allier est essentielle pour le développement, le rayonnement et le succès de notre ville. Tandis qu'une victoire de M<sup>me</sup> Boucher, indépendamment de ses indéniables qualités et de sa grande contribution à la vie publique, aurait constitué un recul pour la capitale.

On a, dans le feu du débat, oublié pourquoi le gouvernement du Québec a accepté et ensuite imposé le principe des fusions municipales. Ce choix s'expliquait par la volonté de réduire les iniquités fiscales au sein d'une même agglomération et le désir, moins convaincant, de rationaliser les services municipaux. Mais la construction d'un centre urbain comme la nouvelle ville de Québec visait également, et fondamentalement c'est là l'enjeu le plus important, à faire de Québec une force politique, capable de parler d'une seule voix, de mettre fin aux chicanes internes qui l'affaiblissent, de s'affirmer comme un pôle de développement fort.

Pas seulement au Québec, mais partout dans le monde, on peut constater que les villes jouent un rôle de plus en plus important comme pôle économique, que ce sont



Alain Dubuc  
Président et Éditeur

ADubuc@lesoleil.com

les villes qui deviennent l'artisan de leur propre développement, qui assurent leur rayonnement, qui deviennent des joueurs sur la scène internationale. Leurs leaders, souvent les maires, jouent un rôle central pour assurer leur succès dans ce contexte nouveau.

Comme ailleurs dans le monde, Québec ne pourra certainement pas compter comme avant sur les gouvernements supérieurs pour assurer son avenir, dans une période où les moyens des États sont limités, et sachant que l'État québécois doit faire des arbitrages entre régions. La région de Québec, si elle cherche le succès et la prospérité, doit donc se prendre en mains.

L'avenir de Québec est certainement prometteur. C'est une ville en plein essor, au cœur d'une mutation profonde, comme nous l'avons illustré, au SOLEIL, dans la fascinante série d'articles que nous avons publiée il y a trois semaines. Mais ces succès sont encore fragiles. L'économie nouvelle, qui repose sur le savoir, est naissante, les réflexes de compter sur les avantages d'une capitale, sont encore forts, les divisions restent importantes, l'avenir démographique pose problème.

Les défis de Québec, qui seront largement ceux de son prochain maire, sont donc considérables: contribuer au développement économique, asseoir le virage vers l'économie du savoir, multiplier les partenariats avec les forces vives de la région, enrayer l'érosion démographique en empêchant les jeunes de partir et attirer de nouveaux venus, poursuivre l'amélioration de la qualité de vie, par les services, mais aussi par le développement urbain, par le développement culturel, la lutte aux inégalités. Et bien sûr rassem-

bler, travailler avec les voisins de la Rive-Sud, panser les blessures provoquées par le débat sur les fusions.

Mais M<sup>me</sup> Boucher, par le choix de ses priorités, s'est disqualifiée elle-même. Son hésitation à s'intéresser à la culture, aux questions sociales, au développement économique, son refus de s'occuper de missions commerciales ou de défendre des dossiers cruciaux, comme celui de l'aéroport, montre qu'elle propose un modèle de gestion adapté à une ville de banlieue, mais tout à fait inadéquat pour une grande ville d'un demi-million d'habitants.

Par contre, il est assez évident que le maire L'Allier, par ses intérêts et par son expérience, est parfaitement à l'aise dans ce nouveau cadre de référence, et plus particulièrement dans les dossiers de la culture, du développement économique et de la revitalisation urbanistique où il s'est particulièrement distingué.

Cela ne signifie pas que les thèmes que soulevait M<sup>me</sup> Boucher sont dénués d'intérêt. Au contraire. Les citoyens ont parfaitement raison de vouloir que leur compte de taxes baisse et ceux des petites villes craignent, à juste titre, l'arrogance de la ville centre qui menacera peut-être la personnalité des anciennes municipalités. Ce sont deux ensembles de préoccupations légitimes qui exigeront de la vigilance, et certainement des combats, notamment grâce à une opposition vigoureuse qui pourraient mener les anciens maires qui ont joint le camp de M<sup>me</sup> Boucher.

Ces débats ne doivent toutefois pas se faire à n'importe quel prix. L'obsession fiscale peut devenir réductrice, car si le compte de taxes est important, le chèque de paye l'est encore plus. Et si la ville de Québec ne crée pas d'emplois et ne résiste pas à la baisse de sa population, le débat sur la fiscalité municipale deviendra bien dérisoire.

La campagne électorale municipale sera bientôt derrière nous et il faudra, dès lundi, penser à l'avenir, et ne pas oublier les enjeux qui ont mené à la création de la ville nouvelle: nous donner les outils pour que la ville ait plus de cohésion, qu'elle dispose des outils et du leadership pour être plus dynamique, plus belle, plus agréable, pour attirer les touristes, les investissements et de nouveaux habitants.

## Jeux de pouvoir et d'influence

Les ministres et les députés ne manqueront pas de se faire courtiser et de faire des promesses au cours des prochains mois, avec les 3 milliards \$ d'investissements qu'a annoncé jeudi dans son budget, la ministre des Finances, Pauline Marois. Il y a dans les cartons des divers ministères plus de projets que le gouvernement ne peut en financer. Imaginez donc les pressions et les arbitrages qui s'exerceront.

La ministre Pauline Marois l'a répété hier en entrevue au SOLEIL: elle veut mettre le monde à l'ouvrage dès décembre. La cause est bonne. Le Québec veut stimuler l'économie, dans la mesure de ses moyens, pour éviter de s'enfoncer davantage dans un ralentissement économique.

M<sup>me</sup> Marois et ses collègues ne doivent toutefois pas perdre de vue certains principes. Ainsi, ne jamais oublier qu'il s'agit de fonds publics et qu'ils doivent être utilisés à bon escient. Il serait dommage de constater, si le scénario optimiste de la ministre ne se réalisait pas et que de nouvelles compressions budgétaires s'avéraient inévitables, que de l'argent a été dépensé pour des bouts de route ou l'achat d'équipements qui n'étaient pas vraiment indispensables.

Déjà, dans le réseau de la santé, certains craignent que le rythme de dépenses fixé à 3,1% ne suffira pas à com-

bler tous les besoins. Les bains thérapeutiques et les coups de pinceau ne sont sûrement pas un luxe, mais ils le deviennent lorsque les urgences débordent ou que la liste d'attente pour une chirurgie cardiaque s'allonge.

Les élus doivent aussi se souvenir que les fonds publics, les impôts des contribuables, doivent servir à tous, qu'ils votent pour le Parti Québécois, le Parti libéral, l'Action démocratique du Québec ou un autre parti. La basse partisanerie ne devrait pas avoir sa place lorsque viendra le temps de sélectionner un projet plutôt qu'un autre.

M<sup>me</sup> Marois s'en défend bien, mais la nature étant ce qu'elle est... Le fait que la ministre ait recruté son « coordonnateur des grands travaux » chez son collègue Gilles Baril, ministre des Régions, mais aussi organisateur en chef du Parti Québécois, laisse planer un petit doute sur le réel désintérêt politique de l'opération. La ministre soutient que le taux de chômage enregistré dans chacune des régions du Québec sera le critère premier pour puiser dans la caisse. Espérons-le.

Espérons aussi que M<sup>me</sup> Marois dit vrai lorsqu'elle assure que l'appareil gouvernemental et les réseaux de la santé et de l'éducation sont capables de s'activer rapidement pour mettre en place les projets, tout en respectant la procédure d'appel d'offres. La procédure du ministère des Transports a été accélérée. Des plans sont déjà approuvés par les ministères de la Santé et de l'Éducation.

Ne manquait que l'argent pour faire venir les ouvriers. M<sup>me</sup> Marois ouvre maintenant son sac pour distribuer les billets. L'argentière exige un suivi hebdomadaire. Elle a demandé à ses collègues ministres de dresser une liste fine des projets qui dormaient dans leurs classeurs, faute d'argent. Elle a également suggéré aux députés, de toutes allégeances dit-elle, de pousser les dossiers qu'ils jugent prioritaires auprès de chacun des ministres responsables.

Les députés seront à leur tour solliciter par des maires, des recteurs, des directeurs d'école, de centres d'hébergement ou d'hôpitaux pour les convaincre que tel projet est meilleur et plus pressant que tel autre.

Le grand jeu de pouvoir et d'influence vient de commencer.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

# OPINIONS

## CHRONIQUE POLITIQUE

### Le « war room » et le boudoir de Pauline

**O**n dit que la ministre des Finances a fait retoucher son maquillage avant de présenter son budget à l'Assemblée nationale. Il n'y a rien de mal à cela: les hommes aussi se font maquiller avant les événements importants qui risquent d'être télévisés. Et puis, comme c'était un budget « cosmétique », le rimmel était de circonstance.

Mais ce n'est pas d'un boudoir dont « Madame » a besoin. C'est d'un « war room », comme celui que « Monsieur » avait ouvert dans son bureau de ministre des Finances pendant la récession de 1981, qu'il lui faudrait.

Jacques Parizeau n'a en effet raconté qu'il avait fait poser, sur les murs de sa salle de conférences, une cinquantaine de tableaux illustrant des projets d'investissement, et indiquant le nom des responsables. Le lundi matin, le ministre s'asseyait sur un tabouret au milieu de la pièce et regardait les murs. Il appelait les responsables de chacun des projets. « Quand un projet ne décollait pas, raconte Parizeau, on enlevait le tableau et on le remplaçait par un autre... »

Au fait, cette année-là, le Québec est sorti de la récession plus vite que l'Ontario. Jacques Parizeau n'a pas aug-

menté son déficit. Et... René Lévesque a remporté les élections, alors qu'on ne donnait pas cher de sa peau six mois plus tôt!

Je doute que madame Marois ait un « war room ». Ce n'est pas dans sa nature. Je lui ai demandé un jour, alors qu'elle dirigeait la Santé, si elle avait jamais limogé un sous-ministre, un de ces incompetents qui ont mal planifié la retraite des infirmières, ou la formation des spécialistes, ou l'achat des équipements hospitaliers. Elle avait drôlement patiné. Alors, je ne la vois pas harceler, chaque lundi matin, les chefs de projets de construction pour savoir si les pelles mécaniques sont sur place.

Voilà probablement le plus gros problème de ce « Budget du 11 septembre »: l'usure d'un gouvernement qui ne sait plus « bouger, ouvrir des vannes, faire des choses pour sortir le Québec de sa grande torpeur », comme disait encore Jacques Parizeau.

Ah cette date! Le discours de ma tante Pauline commence par ces mots: « Le 11 septembre 2001 ». Elle aurait pu s'arrêter là. Moi, quand j'entends un politicien prononcer les mots « 11 septembre », je me mets en mode veille: quel mensonge va-t-il encore inventer? Quelle prédiction va-t-il encore ris-



Michel Vastel  
Mvastel@lesoleil.com

quer? Quelle fatalité va-t-il encore invoquer? Et dans le discours de jeudi, « le 11 septembre » revient 11 fois! Il y en a marre du « 11 septembre 2001 »! Ce qui nous intéresse, c'est ce qui va arriver le 11 septembre 2002, ou 2003...

La ministre des Finances veut « accélérer les investissements du secteur public ». Bonne chance! Il y a contradiction dans les termes. Si c'est public, ce n'est pas « accélérable »! J'espère que les partis d'opposition demanderont à la ministre, chaque premier mardi du mois, combien de projets ont été approuvés, combien d'argent a été libéré, combien d'ingénieurs et d'ouvriers spécialisés sont à l'œuvre.

Car c'est antinomique — voire irréaliste — d'attendre du secteur public qu'il « devance pour trois milliards de

dollars de projets ». Il faudrait que les ingénieurs de Guy Chevrette s'agitent un peu plus, que les écolos d'André Boisclair arrêtent de se mettre au vert, que les avocats de Joseph Facal arrêtent de couper les cheveux en quatre avec ceux du fédéral ou des municipalités lorsque ceux-ci doivent être impliqués. Bref, comme dirait Parizeau, il faut « sortir de sa torpeur », et ce n'est pas la marque de cette administration.

La suggestion de Jean Charest, de faire plutôt confiance au secteur privé, a plus de mérite qu'on veut bien lui en donner. Je connais des bureaux d'ingénieurs, des fabricants de ciment, des entreprises de construction, qui ont des projets de ponts, d'autoroutes, d'aqueducs, prêts à être lancés si on veut bien sortir des chemins battus, accepter par exemple le principe du péage, modifier les règlements du travail, « bouger » quoi!

Il n'y a rien de sexiste à parler du « boudoir de Pauline ». Au contraire, cela nous vaut aussi un budget qui a le cœur à la bonne place. Non que les femmes soient plus naturellement compatissantes que les hommes, mais parce que madame Marois a un passé de travailleuse sociale.

Les économistes des banques peuvent tourner en dérision le chèque de

100 \$ qui sera envoyé à ceux qui touchent déjà le crédit d'impôt pour la TVQ. Pour eux, 100 \$ n'est pas grand chose: cela ne paierait même pas le repas de Noël avec la secrétaire. Mais pour ceux qui l'encaisseront, juste avant Noël, ce sera beaucoup.

L'indexation des prestations d'aide sociale est sûrement insuffisante pour les professionnels de la lutte à la pauvreté, mais c'est un pas tout de même. Et surtout, des trois milliards de projets d'investissement, 500 millions iront à la construction de 13 000 nouveaux logements et à la rénovation de 27 000 autres, des logements destinés aux familles à revenu modeste. Il était temps qu'on se souvienne que le gouvernement fédéral a de l'argent disponible et qu'on arrête de se disputer sur les compétences des uns et des autres. De toutes manières, ce sont les municipalités qui ont des besoins criants et elles se foutent bien de savoir si les Pères de la confédération avaient une opinion là dessus...

Un budget pour les 18 prochains mois, ce n'est pas pire que l'absence de budget pendant 22 mois à Ottawa. Mais n'oubliez pas, madame Marois, le « war room... Le war room et la botte aux fesses des pousse-crayons de vos ministères!



Difficile semaine à la Bourse de Tokyo, alors que son principal indice, le Nikkei, a glissé de quelques centaines de points, avant de finalement reprendre un peu du poil de la bête hier.

## Terrorisme, économie et marchés boursiers

### Nous vivons dans une société de consommation et son moteur est l'optimisme, voire l'euphorie



Denis Moffet

Professeur de finance à l'Université Laval

À la suite des attentats du 11 septembre dernier, plusieurs se demandent quelles seront les répercussions sur l'économie et les marchés boursiers. Remarquons d'abord que je fais une distinction entre les marchés boursiers et l'économie. Et pourquoi donc?

Bien sûr, les marchés boursiers sont liés à l'état de santé de l'économie, mais d'autres facteurs interviennent aussi, car la valeur d'une action est notamment influencée par les activités commerciales qui gravitent autour de l'intermédiation des valeurs mobilières.

Ainsi on comprend facilement que les vendeurs de fonds mutuels et les courtiers ont intérêt à mousser les ventes, car leur rémunération est liée au volume de transactions de leurs clients.

#### UNE CROISSANCE FABULEUSE

Pour bien se convaincre de l'importance de cette activité commerciale, rappelons que, de 1980 à 2000, les marchés boursiers US ont connu une fabuleuse période haussière. Pendant cette période, l'indice S&P500 a connu un taux de croissance annuel de près de 14%, alors que le taux de croissance du PIB US était à peine supérieur à 3%.

Cet écart entre les deux taux est vraiment considérable, compte tenu que le taux d'inflation ne fut que de 4% pendant cette période. De 1995 à 2000, cette disproportion entre la croissance des marchés boursiers et la croissance du PIB fut à ce point

surréaliste que M. Greenspan, le grand patron de la Federal Reserve (la banque centrale des USA), qualifia le comportement des investisseurs d'exubérance irrationnelle.

#### EFFETS SUR L'ÉCONOMIE US

M. Bush l'a dit, les USA sont en guerre et il faut s'attendre à d'autres attentats terroristes en territoire américain ou contre des intérêts américains ailleurs dans le monde. Je fais l'hypothèse que M. Bush est mieux renseigné que moi et j'attache donc de la crédibilité à son évaluation de la situation.

On dit souvent que la guerre est bonne pour l'économie. Dans une perspective nord-américaine, cela est vraisemblable en ce qui a trait aux guerres du XX<sup>e</sup> siècle, car elles n'occasionnaient pas de pertes matérielles sur notre territoire et on devenait les fournisseurs d'équipements militaires de toutes sortes. Donc l'économie roulait en notre faveur.

Mais cette fois-ci, la donne est différente. Les USA ont déjà subi des pertes considérables sur leur territoire et M. Bush nous a prévenus que cela pourrait bien se reproduire.

Au-delà de ces pertes matérielles encourues et possiblement à venir, vient s'ajouter la réduction d'activités économiques engendrée par un climat de peur. Déjà la peur de prendre l'avion engendre une diminution d'activités économiques. La psychose de l'antrax a aussi un effet semblable. Les gens consomment moins; or on sait que les dépenses de consommation représentent environ 70% du PIB US.

Avant le 11 septembre, les USA étaient dans un état de récession ap-

préhensive; les attentats terroristes ne peuvent qu'accélérer le processus et possiblement prolonger davantage cette récession dans laquelle nous entrons.

#### EFFETS SUR LES MARCHÉS BOURSIERS

Depuis avril 2000, les marchés boursiers US sont en forte tendance baissière. C'est la parade de l'ours! L'indice Nasdaq (nouvelles technologies) a perdu 65% de sa valeur et le S&P500 (ensemble des secteurs) en a perdu 30%.

#### Les événements du 11 septembre ne peuvent qu'accélérer ou prolonger la récession dans laquelle nous entrons

Si la seule variable explicative du comportement des marchés boursiers était le comportement du PIB, on s'attendrait à une poursuite de la tendance baissière. Mais voilà, comme j'ai essayé de vous l'expliquer, ce raisonnement est trop réducteur, car les facteurs commerciaux interviennent fortement.

Nous vivons dans une société de consommation et son moteur est l'optimisme, voire l'euphorie...

Si les vendeurs jovialistes réussissent à convaincre leurs clients que les marchés ont atteint un creux et que le meilleur est à venir, il n'est pas impensable que les consommateurs décident de réintégrer les marchés boursiers. À défaut de consacrer leur argent à voyager au loin, ils miseront

sur une miraculeuse reprise d'un Nortel, d'un JDS Uniphase... Il y a un *thrill* à rêver d'enrichissement rapide. C'est surtout ce genre d'état d'esprit qui a alimenté la bulle spéculative des années 1995-2000.

Avant de conclure, j'ajouterai que les investisseurs étrangers ont un poids important sur les marchés boursiers américains. Aussi longtemps que le dollar US inspirera confiance, ils continueront de supporter les marchés boursiers américains.

Après les attentats, la valeur du dollar US baissa par rapport aux autres grandes monnaies, mais tout indique que cette baisse ne fut que temporaire. Cependant, d'autres attentats pourraient avoir un effet négatif et de longue durée sur cette confiance et induire une pression à la baisse sur les marchés US...

#### OÙ SE TOURNER?

Cette récession dans laquelle nous entrons pourrait nous surprendre par son ampleur, parce que dans un contexte de mondialisation les gouvernements ont des politiques semblables. Ne comptez pas sur le Japon pour prendre le relais des USA; il va d'une récession à l'autre depuis dix ans. À moins que vous ne comptiez sur l'Europe? Mon enthousiasme reste toujours mitigé...

En ce qui a trait aux marchés boursiers, je reste baissier, car je me fais difficilement à l'idée que les investisseurs puissent être attirés par un ensemble de titres présentant des ratios cours/bénéfices toujours aussi élevés.

Mais, même dans un marché baissier, l'investisseur perspicace peut trouver d'excellentes possibilités d'investissements.

Dans l'attente de l'annonce d'un plan de relance de l'économie de l'Argentine, en récession depuis maintenant 41 mois, les courtiers de la Bourse de Buenos Aires en ont vu de toutes les couleurs cette semaine.

# L'Université Laval

AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN



## SUCCÈS DES RETROUVAILLES 2001

L'ADUL a rassemblé plus de 2 000 diplômés et amis de l'Université

**D**u 18 au 22 octobre, plus de 2 000 diplômés et amis de l'Université Laval ont participé à l'une ou l'autre des activités organisées à l'intention des diplômés célébrant un anniversaire quinquennal de promotion, soit les promotions des années 1996, 1991, 1986, 1981... jusqu'à la vénérable promotion de médecine 1946.

Les retrouvailles annuelles organisées par l'Association des diplômés de l'Université Laval (ADUL) ont commencé le 12 octobre alors que près de 120 diplômés de la promotion 1951, accompagnés de leur conjointe ou de leur conjoint, de leurs enfants et amis, se réunissaient dans la Salle de bal du Château Frontenac afin de célébrer, lors d'un gala-



Les anniversaires de promotion - on aperçoit ici des membres de la promotion 1991 en relations industrielles - ont contribué, cette année encore, à la popularité croissante des Retrouvailles de l'ADUL.

reconnaissance, leur 50<sup>e</sup> anniversaire de promotion. Chacun des diplômés a reçu, des mains du recteur François Tavenas et du président de l'ADUL, André Vézina, un cadre souvenir contenant les armoiries de l'Université et portant la signature du recteur et du président de l'Association. Ces diplômés d'un demi-siècle, visiblement heureux de se réunir à nouveau, ont profité de l'occasion pour partager leurs souvenirs et se raconter mille anecdotes: une soirée de gala chargée d'émotions.

Le dimanche 14 octobre, quelque 150 personnes, diplômés mélomanes et amis de l'Université, se retrouvaient à la salle Henri-Gagnon pour le Concert-Retrouvailles offert par l'Orchestre d'harmonie de la Faculté de musique. Et, afin d'honorer des personnes diplômées qui, par leur action, ont illustré de façon notable le nom de l'Université Laval et leur profession, l'Association des diplômés remettait, le 18 octobre, ses médailles Gloire de l'Escolle lors d'une cérémonie qui a eu lieu dans la Chapelle du Séminaire de Québec. Edith Blais (Éducation 1956), cofondatrice de la Maison Laubervière, Lucien Bouchard (Droit 1963), ancien premier ministre du Québec et avocat associé de l'étude Ward Philipps & Vineberg, Charles Pelletier (Administration 1955), associé de la firme Ernst & Young et professeur émérite de l'Université Laval; et Guy Saint-Pierre (Sciences 1957), président du Groupe SNC-Lavalin, ont donc reçu la plus haute distinction remise par l'Association. Le point culminant des retrouvailles annuelles fut sans contredit le grand rassemblement du samedi 20 octobre alors que près de 800 personnes, réparties en 51 promotions, se réunissaient à l'hôtel Loews Le Concorde pour le grand dîner de retrouvailles. Plus de 1 000 personnes choisissaient quant à elles de célébrer en privé leur anniversaire de promotion à la table de différents restaurateurs de Québec.

JULIE MARCOUX

## MÉDAILLE RAYMOND-BLAIS: EN COUPLE!

**C**e sont les architectes Marie-Chantal Croft (Baccalauréat en architecture 1992) et Eric Pelletier (Baccalauréat en architecture 1992) qui reçoivent, cette année, de l'Association des diplômés de l'Université Laval, la médaille Raymond-Blais soulignant la réussite exceptionnelle et l'émergence de jeunes diplômés. Fondateurs de la firme Croft Pelletier, les deux architectes, qui sont aussi unis dans la vie, cumulent de nombreux prix et distinctions dont le Henry Adam's Certificate of the American Institute of Architecture, le prix d'excellence de la revue *Canadian Architect* pour une microbrasserie érigée à Montréal, de même qu'une mention honorifique pour leur audacieuse proposition lors du concours pour le centre d'interprétation de la Place Royale. Fait notable, les deux architectes font partie du consortium Patkau Croft Pelletier Gilles Guité qui a obtenu, lors d'un concours d'architecture d'envergure internationale, le contrat pour la réalisation de l'édifice de la Grande Bibliothèque du Québec à Montréal.



Le recteur François Tavenas, Michel R. Saint-Pierre, 1<sup>er</sup> vice-président du conseil d'administration de l'ADUL, Marie-Chantal Croft et Eric Pelletier, récipiendaires de la médaille Raymond-Blais, et Gérard Biledeau, directeur régional à la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

## Carburer au savoir



Des étudiants en génie planchent sur une nouvelle version de la voiture qui représentera l'Université devant les grands de l'automobile

Trois membres de l'écurie SAE-Laval, Dany Garant, Catherine Talbot et Eric Moisan, lors d'essais routiers concluants réalisés sur un circuit improvisé dans le stationnement du pavillon Vandry!

**I**ls «trippent» voitures de course, mais pas pour les mêmes raisons que le commun des mortels. Ils ne se demandent pas quel pilote parviendra à mettre un terme à la domination de Michael Schumacher, ni si la carrière de Jacques Villeneuve est mal barrée. Ils sont plutôt fascinés par l'analyse par éléments finis du châssis et des pièces mécaniques, par la modélisation de la suspension, par le calibrage des barres antiroulis et par l'optimisation du collecteur d'admission. Bref, ce sont de futurs ingénieurs.

La vingtaine d'étudiants du Département de génie mécanique et du Département de génie électrique et génie informatique qui composent l'équipe de la Formule SAE de l'Université investissent sans compter des centaines d'heures dans la mise au point de «leur» voiture. Leur mission: participer à la plus grande compétition étudiante de design automobile, la Formula SAE, qui se déroulera en mai 2002 au Silverdome de Pontiac, en banlieue de Détroit. Leur objectif: fabriquer le meilleur véhicule possible en tenant compte des spécifications imposées par l'organisateur, la Society of Automotive Engineers (SAE). «C'est l'occasion de vérifier la valeur de tout ce que l'on a conçu et réalisé pendant des mois en le soumettant au jugement des spécialistes de l'industrie automobile», explique le responsable de l'équipe, Eric Moisan. Les juges de cette compétition proviennent des trois grands de l'industrie automobile américaine: General Motors, Ford et Daimler-Chrysler.

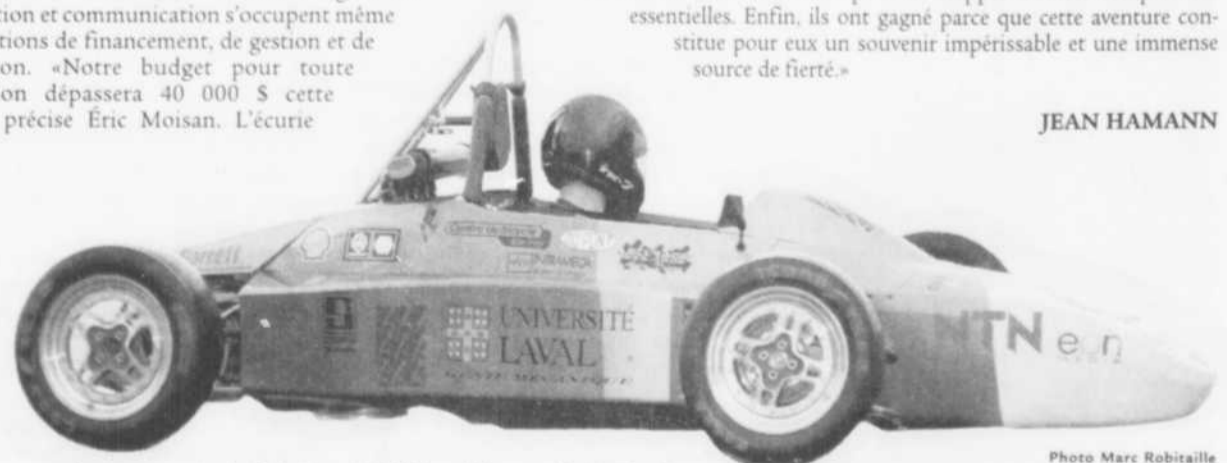
**Du 100 km en moins de 5 secondes**  
Chez SAE-Laval, comme chez les vrais constructeurs automobiles, plusieurs équipes travaillent simultanément à la conception et à la réalisation des différents systèmes du véhicule. Des étudiants en marketing et en information et communication s'occupent même des questions de financement, de gestion et de promotion. «Notre budget pour toute l'opération dépassera 40 000 \$ cette année», précise Eric Moisan. L'écurie

Formule SAE-Laval en est à sa onzième participation à cette compétition. Pour la première fois, des étudiants non universitaires ont collaboré à la construction de certains éléments du bolide. En effet, des étudiants du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre de formation professionnelle des Moulins de Terrebonne ont mis l'épaulé à la roue en fabriquant la carrosserie, le siège ainsi que le réservoir à essence. «Tous ceux qui participent au projet vivent une expérience unique qui les prépare très bien au marché du travail, insiste Eric Moisan. La principale motivation des étudiants est justement de vivre une expérience concrète de travail. Ce qui nous rassemble est le goût d'apprendre, bien plus que l'attrait de la course automobile. Dans toute l'équipe, il n'y a que deux étudiants qui suivent la F1.»

À la suite des résultats décevants de la dernière compétition, la voiture SAE-Laval a été complètement redessinée cette année. Le bolide qui représentera l'Université à la compétition de 2002 possède un moteur quatre cylindres à 16 soupapes, d'une puissance maximale de 85 chevaux à 9 500 tours/min, il accélère de 0 à 100 km/h en moins de cinq secondes et sa vitesse maximale flirte avec les 200 km/h. «Nous visons une place parmi les 20 premiers», déclare Eric Moisan.

La commande est de taille, compte tenu de la qualité des quelque 150 équipes américaines, canadiennes et mexicaines qui participent à la compétition. En 1998, l'équipe de Laval avait terminé au 57<sup>e</sup> rang, et en 2000, elle avait glissé au 95<sup>e</sup> rang. «La compétition n'a lieu qu'en mai 2002, mais, selon moi, les étudiants ont déjà gagné», estime Pierre Moreau, doyen de la Faculté des sciences et de génie. Ils ont gagné parce qu'ils ont eu la chance de travailler avec des étudiants de trois niveaux d'enseignement différents. Ils ont gagné parce que, en accord avec la philosophie de formation de notre faculté, ils sont allés au-delà du contenu des cours pour développer d'autres compétences essentielles. Enfin, ils ont gagné parce que cette aventure constitue pour eux un souvenir impérissable et une immense source de fierté.»

JEAN HAMANN



La vitesse maximale de la Formule SAE-Laval flirte avec les 200 km/h.

Photo Marc Robitaille

## DON DE CLARICA À LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

**L**e directeur de la succursale de Québec de Clarica, Yvan Michaud, a remis, le 17 octobre dernier, un chèque de 10 000 \$ au recteur de l'Université Laval, François Tavenas. Ce chèque de 10 000 \$ représente le troisième versement d'un don de 50 000 \$ fait par la société à l'Université Laval lors de la Campagne Défi. En choisissant de destiner son don au Fonds des priorités émergentes Clarica offre à l'Université Laval une marge de manœuvre qui lui permet de répondre non seulement à des besoins nouveaux, mais aussi à des priorités constantes comme les bourses aux étudiants, l'achat d'équipement pour

l'enseignement et la recherche et la création de chaires.

Clarica est une société canadienne basée à Waterloo. Elle compte 7 000 employés, dont plusieurs diplômés de l'Université Laval, qui agissent à titre de conseillers en sécurité financière, en assurance et en rentes collectives, de planificateurs financiers et de représentants, répartis dans 90 bureaux dans l'ensemble du Canada et dans deux importants centres aux États-Unis. Elle est le résultat de la démutualisation de la Mutuelle du Canada, en juillet 1999.



Le recteur François Tavenas et le directeur de la succursale de Québec de Clarica, Yvan Michaud.

# campus express

## RETROUVAILLES À LA FSA



Plus de 250 diplômés de la Faculté des sciences de l'administration se sont réunis le 20 octobre à l'occasion des Retrouvailles de la FSA qui se tenaient au pavillon Palais-Prince. Les années de diplomation à l'honneur étaient celles qui se terminaient par 1 ou par 6. Des retrouvailles en classe ainsi que des visites guidées du pavillon ont précédé le cocktail offert par le doyen de la Faculté. Ce moment privilégié a permis aux diplômés de revoir les confrères et consœurs, les professeurs, les membres de la direction facultaire et de se remémorer des anecdotes et des souvenirs de leur passage à la Faculté. Au nombre des promotions à l'honneur, les licenciés en sciences de l'administration de 1971 ont dévoilé une mosaïque réalisée, 30 ans plus tard, à partir de photos du bottin des finissants. Claude Lessard, du Groupe Cossette Communication, était l'un des responsables de ce projet. Cette journée de retrouvailles s'est terminée à l'hôtel Loews Le Concorde, par un souper organisé spécialement à l'intention des diplômés de l'Université Laval.

## TOURNOI ROUGE ET OR DE BASKETBALL

L'exploit Rouge et Or pour la fin de semaine du 26 au 28 octobre est sans contredit celui réalisé par les équipes féminine et masculine de basketball, toutes deux championnes du Tournoi Rouge et Or devant une foule nombreuse au PEPS. Chez les dames, les porte-couleurs du Rouge et Or ont remporté le titre en écartant au passage des équipes de trois conférences canadiennes, soit UPEI (75-43), Manitoba (75-58) et Toronto (71-64). Marie-Hélène Pedneau (études internationales et langues modernes), choisie joueuse par excellence, ainsi que Josée Lalonde (psychologie) et Isabelle Grenier (éducation physique), sélectionnées dans l'équipe d'étoiles, se sont particulièrement distinguées. Du côté masculin, le Rouge et Or a défait RMC (80-30) et Laurentian (71-60), avant de gagner la finale par 80-77 contre les Mustangs de Western Ontario, l'une des trois meilleures équipes au pays selon les observateurs. Marc-Antoine Horth (génie agroenvironnemental), a reçu le titre de joueur le plus utile, alors que Samuel Audet-Sow (droit) fut choisi parmi les étoiles.



Josée Lalonde

## DESSINS D'ANGIOLA GATTI

Jusqu'au 25 novembre, la Galerie des arts visuels propose une sélection des œuvres récentes de l'artiste turinoise Angiola Gatti, *Foglie d'inverno*. Angiola Gatti aborde le dessin d'une façon singulière. À l'aide de stylos bille et de crayons divers, elle envahit de très larges surfaces par une multitude de traits qui semblent d'abord produits comme machinalement. Peu à peu, ce qui n'est que balbutié et chaotique acquiert une tension particulière que l'artiste définit comme un souci de clarté surgissant de la profusion générée par les rythmes abondants et inattendus qui s'inscrivent, se superposent à l'infini, s'entrecroisent, s'entrechoquent. La clarification vient organiser ces vagues insolites en figures, espaces, zones et noeuds variés. Il s'en dégage une fascinante impression de familiarité et d'étrangeté. Angiola Gatti vit et travaille à Turin. Elle a exposé dans divers endroits, dont Turin, Rome et New York. Cette exposition est rendue possible grâce au soutien financier de l'Institut culturel italien de Montréal. Vernissage le jeudi 1<sup>er</sup> novembre, à 16 h. Rencontre avec l'artiste à 15 h 30. La Galerie des arts visuels est située au 255, boulevard Charest Est. Heures d'ouverture: mercredi au vendredi, de 9 h 30 à 16 h 30; samedi et dimanche, de 13 h à 17 h.

## MIDI JAZZ

Les membres des petits ensembles de jazz vous invitent à assister à un Midi jazz, le mardi 6 novembre, à 12 h, dans la salle Henri-Gagnon du pavillon Louis-Jacques-Casault. L'entrée est libre. Au programme, des œuvres d'Antonio Carlos Jobim, Miles Davis, Thelonious Monk, Al Jarreau, Chick Corea, George Benson, Horace Silver et John Lewis.

## HOMMAGE À HÉLÈNE PALÉOLOGUE

Le mercredi 7 novembre 2001, à 20 h, en la salle Henri-Gagnon du pavillon Louis-Jacques-Casault, aura lieu un hommage à la mémoire d'Hélène Paléologue. Cet événement s'adresse à tous ceux qui ont eu la chance de la connaître et qui désirent ainsi exprimer l'admiration et l'affection qu'ils éprouvaient à son égard. Des textes de poètes russes seront lus, tandis que Chantal Masson-Bourque, altiste, et Rachel Martel, pianiste, se chargeront de la partie musicale.



Hélène Paléologue

## CONCERT DE FLÛTE

André Papillon et ses élèves flûtistes vous convient au concert qu'ils présenteront le jeudi 8 novembre, à 16 h, en la salle Henri-Gagnon. L'entrée est libre. Les personnes présentes pourront entendre des œuvres pour ensembles de flûtes de différents compositeurs comme Reicha, Muczynski et Boismortier.

## DANSES FOLKLORIQUES RWANDAISES

Le groupe de danse Inkindi, en collaboration avec l'Association des étudiants rwandais de l'Université Laval, présente le spectacle «La danse folklorique rwandaise», à l'amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins, le vendredi 9 novembre à 20 h. Plus de 25 danseurs et danseuses, majoritairement étudiantes et étudiants à l'Université, vous feront découvrir des rythmes typiques du Rwanda. Cette troupe de danse folklorique désire, entre autres, participer à la promotion du multiculturalisme et favoriser les échanges entre la population de la région et la communauté rwandaise. Les billets sont en prévente au Service des activités socioculturelles, au local 2344 du pavillon Alphonse-Desjardins, au coût de 10 \$, et de 5 \$ pour les enfants de moins de 12 ans (12 \$ à l'entrée).



Danse folklorique rwandaise

# LE CERVEAU POSSÈDE SON PROPRE SYSTÈME IMMUNITAIRE

Une équipe du Centre de recherche du CHUL croit que son dérèglement pourrait être la cause de la sclérose en plaques, des maladies d'Alzheimer et de Parkinson

**L**e cerveau posséderait son propre système de défense contre les envahisseurs, vient de démontrer une équipe de recherche de la Faculté de médecine. Ce système orchestrerait l'élimination des bactéries et des virus qui s'infiltreraient jusqu'au cerveau. Malheureusement, dans certaines circonstances, ce système pourrait se retourner contre les neurones et causer la plupart, sinon l'ensemble, des maladies neurodégénératives.

«Nous croyons que lorsque ce système s'emballé, il cesse de reconnaître ses propres neurones et, au lieu de les protéger, il les attaque, explique le chercheur Serge Rivest, titulaire de la Chaire en neuroimmunologie. Ces agressions chroniques provoquent la destruction progressive et lente des neurones, caractéristique de la plupart des maladies neurodégénératives, notamment la sclérose en plaques, la sclérose latérale amyotrophique, la maladie d'Alzheimer et la maladie de Parkinson.»

### Première démonstration

Chercheurs au Centre de recherche du CHUL, Sylvain Nadeau et Serge Rivest publient, dans un récent numéro de la revue *FASEB Journal*, les détails du mode de fonctionnement de ce système. Les responsables de la publication officielle de la Federation of American Societies for Experimental Biology ont jugé l'étude

importante au point de lui consacrer la page couverture de juin 2001.

«Nous faisons la première démonstration de l'existence du système de complé-

ailleurs dans le corps, mais il est tout de même efficace. Chose certaine, on a longtemps cru que le cerveau était dénué de système immunitaire. Il y a dix ans, on faisait rire de nous quand on avançait cette possibilité. Maintenant, nos travaux prouvent bel et bien que ça existe.»



### Nouveaux horizons

La mise en évidence d'un système immunitaire dans le cerveau ouvre de nouvelles perspectives en recherche sur les maladies neurodégénératives. «Les recherches sur l'Alzheimer tournent en rond depuis quelque temps, avance Serge Rivest. Notre découverte pourrait relancer les recherches sur de nouvelles bases. La réponse inflammatoire du système

immunitaire pourrait être un dénominateur commun à toutes les maladies neurodégénératives.» Une dizaine d'étudiants-chercheurs et de professionnels de recherche travaillent présentement dans l'équipe de Serge Rivest pour sonder cette avenue. «Nous faisons de la recherche fondamentale pure et dure, dit-il. On n'arrivera pas avec de nouveaux médicaments demain matin. Cependant, si nous réussissons à mieux comprendre la série d'événements qui conduit à la mort des neurones, il sera plus facile d'arriver avec des produits qui peuvent bloquer cette cascade.»

JEAN HAMANN

# OPUS EST EN LIGNE

Un nouvel outil pédagogique sur Internet pour les enseignants en sciences physiques de niveau secondaire

**D**éveloppé par la Chaire CRSNG/Alcan pour les femmes en sciences et génie au Québec, le site Internet OPUS, destiné aux enseignants de sciences physiques de 4<sup>e</sup> secondaire et de physique de 5<sup>e</sup> secondaire, a été lancé le 18 octobre par David Cliche, ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie,

André Goyette, directeur de la dotation et du développement chez Alcan Métal primaire Québec, Claude Godbout, vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes à l'Université Laval et Pierre Moreau, doyen de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval. OPUS ([www.fsg.ulaval.ca/OPUS](http://www.fsg.ulaval.ca/OPUS)) vise à rendre plus accessibles et intéressants des concepts qui sont au départ abstraits pour les étudiants. Il vise à susciter chez les jeunes un plus grand intérêt pour la physique, tout en leur permettant de mieux connaître les métiers et professions s'y rattachant. Sur le site Internet, on retrouve des concepts développés sur les thèmes de la santé, de l'environnement et des technologies, ainsi que des expériences et la description des divers métiers et professions dans le domaine des sciences et de la technologie. OPUS répond à deux préoccupations majeures: l'orientation professionnelle des jeunes, et plus spécifiquement celle des filles, de même que la recherche de réponses aux critiques des étudiants formulées envers l'enseignement des sciences.

On remarque que les filles choisissent en grand nombre d'étudier dans le domaine des sciences, et plus particulièrement en sciences de la vie, notamment en biologie, en biochimie, en agriculture ou en sciences de la santé. Elles s'inscrivent encore peu dans des disciplines qui sont pourtant au cœur de la nouvelle économie, comme le génie, la physique et l'informatique. Parmi toutes les matières scientifiques enseignées au secondaire, la physique est celle qui rebute le plus les filles, et ce peu importe leur performance académique. La physique et son enseignement devenaient alors une piste intéressante pour la Chaire CRSNG/Alcan pour les femmes en sciences et génie qui espère ainsi contribuer à influencer leurs orientations professionnelles.



Pierre Moreau, doyen de la Faculté des sciences et de génie, André Goyette, directeur de la dotation et du développement chez Alcan Métal primaire Québec, Martine Foisy, de la Chaire CRSNG/Alcan, et David Cliche, ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie.

## FACULTÉ DE MUSIQUE

# Yadong Guan au pipa

Les mélomanes de la grande région de Québec sont invités à venir entendre Yadong Guan, qui présentera un concert de pipa (luth chinois) dans la salle Henri-Gagnon, le jeudi 8 novembre, à 20 h. L'entrée est libre. Yadong Guan interprétera des œuvres en solo, en duo et trio avec violon et guitare et sera accompagnée par l'ensemble de guitares de la Faculté de musique. Ce sera d'ailleurs à cette occasion que sera créée l'œuvre de Claude Gagnon *Fréquences pékinoises* pour violon, pipa et guitare. Les auditeurs pourront également entendre des pièces de musique traditionnelle chinoise, des œuvres de Vivaldi et de Debussy. D'origine chinoise, Yadong Guan complète présentement des études de 2<sup>e</sup> cycle en composition à la Faculté de musique de l'Université Laval, tout en explorant le répertoire occidental pouvant s'adapter à son instrument. Mentionné dans des textes chinois remontant à plus de 2 000 ans, le pipa s'avère l'un des plus anciens instruments encore en usage de nos jours. Pendant la dynastie Tang, de 618 à 907 de notre ère, le pipa est devenu l'instrument le plus apprécié en Chine. Depuis, sa popularité n'a jamais diminué au cours des siècles, son répertoire et sa technique se transmettant et se développant de génération en génération.



Yadong Guan

HYUNDAI

# VOITURES REMARQUABLES. OFFRES IMBATTABLES.

## Aucun paiement pour 90 jours sur financement à l'achat\*

### SONATA GL 2002

Voici la toute nouvelle Sonata redessinée pour 2002. Plus puissante. Plus spacieuse. Plus irrésistible que jamais!

- Moteur 2,4 litres à DACT
- Groupe électrique • Climatiseur
- Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs
- Régulateur de vitesse
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Transmission automatique avec SHIFTRONIC<sup>SM</sup>
- Et beaucoup plus



PDSF DE 21 195 \$\*\*

Sonata totalement redessinée pour 2002.

LOUEZ À PARTIR DE **239\$\*** PAR MOIS/ 48 MOIS  
COMPTANT DE 1995 \$

ou **1,8% FINANCEMENT À L'ACHAT\***  
Sur tous les modèles Sonata. Jusqu'à 36 mois.

### ELANTRA GL 2002

PDSF DE 15 295 \$\*\*



LOUEZ À PARTIR DE **199\$\*** PAR MOIS/ 48 MOIS  
COMPTANT DE 995 \$  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.  
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

ou **0% FINANCEMENT À L'ACHAT\***  
Sur toutes les berlines Elantra. Jusqu'à 36 mois.

L'Elantra 2002 offre un équipement et des performances à faire rougir la concurrence!

- Moteur 2,0 litres de 140 HP
- Deux coussins gonflables
- Dossiers arrière rabattables 60/40
- Radio AM/FM/CD
- Télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir
- Zones déformantes avant et arrière
- Et beaucoup plus

### ELANTRA GT 2002

PDSF DE 18 495 \$\*\*



LOUEZ À PARTIR DE **249\$\*** PAR MOIS/ 48 MOIS  
COMPTANT DE 1495 \$  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.  
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

ou **1,8% FINANCEMENT À L'ACHAT\***  
Sur tous les modèles Elantra GT. Jusqu'à 36 mois.

La toute nouvelle sportive Elantra GT 2002 d'inspiration européenne, avec son puissant moteur et son hayon, ça déménage!

- Moteur 2,0 litres de 140 HP • Climatiseur
- Glaces, verrouillage et rétroviseurs extérieurs dégivrants à commandes électriques
- Régulateur de vitesse
- Radio AM/FM/CD
- Télédévrouillage avec alarme
- Et beaucoup plus

### ACCENT GS 2002

PDSF DE 12 395 \$\*\*



LOUEZ À PARTIR DE **179\$\*** PAR MOIS/ 48 MOIS  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

0\$ DE COMPTANT 0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ  
ou **1,8% FINANCEMENT À L'ACHAT\***  
Sur tous les modèles Accent. Jusqu'à 36 mois.

La pratique et amusante Accent 2002 est la sous-compacte la plus vendue au Québec.<sup>††</sup>

- Moteur multisoupapes de 1,5 litre
- Tachymètre
- Dossiers arrière rabattables 60/40
- Glaces teintées avec bande pare-soleil
- Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles • Et beaucoup plus

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MENSUALITÉS DE LOCATION IMBATTABLES SUR LES ACCENT GSI 3 PORTES ET GL 4 PORTES.

### SANTA FE 2002 GL 4 CYL. TRACTION AVANT

PDSF DE 21 050 \$\*\*



LOUEZ À PARTIR DE **229\$\*** PAR MOIS/ 48 MOIS  
COMPTANT DE 2995 \$

ou **2,8% FINANCEMENT À L'ACHAT\***  
Sur tous les modèles Santa Fe. Jusqu'à 36 mois.

Le Santa Fe offre le meilleur des deux mondes; la robustesse d'un utilitaire sport et la douceur de roulement d'une berline.

- Moteur 4 cylindres de 2,4 litres à DACT et 16 soupapes • Transmission manuelle à 5 rapports
- Traction avant • Freins à disque aux 4 roues
- Roues de 16 po en alliage d'aluminium avec pneus BFGoodrich • Radio stéréo AM/FM/CD
- Glaces et verrouillage à commandes électriques • Et beaucoup plus

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MENSUALITÉS DE LOCATION IMBATTABLES SUR LE SANTA FE V6 À TRACTION INTÉGRALE ET TRANSMISSION AUTOMATIQUE SHIFTRONIC<sup>SM</sup>.

www.hyundaicanada.com

DES VOITURES GARANTIES POUR LONGTEMPS : Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.



**HYUNDAI**

**UN ESSAI VOUS CONVAINCRA**

\*Programme de location de Les Services financiers Hyundai pour une Accent GS 3 portes 2002 neuve. PDSF à partir de 12 395 \$; une Elantra GL 2002 neuve. PDSF à partir de 15 295 \$; une Elantra GT 2002 neuve. PDSF à partir de 18 495 \$; une Sonata GL 2002 neuve. PDSF à partir de 21 195 \$; un Santa Fe GL 4 cyl. 2002 neuf à traction avant. PDSF à partir de 21 050 \$. Taux d'intérêt annuel de 4,10 % à 2,23 % à 6,49 % à 4,23 % à 2,52 %, mensualités de 179 \$ à 199 \$ à 249 \$ à 229 \$ à 229 \$ pour 48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location : 8592 \$ à 9552 \$ à 11 952 \$ à 11 472 \$ à 10 992 \$. Option d'achat : 5834 \$ à 6719 \$ à 9097 \$ à 10 216 \$ à 9960 \$. Comptant de 0 \$ à 995 \$ à 1495 \$ à 1995 \$ à 2995 \$. Frais de transport et de préparation inclus pour les Accent et Elantra, en sus pour les Sonata et Santa Fe. Taxes, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 \$ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre supplémentaire. \*\*PDSF d'une Accent GS 3 portes 2002 à partir de 12 395 \$; d'une Elantra GL 2002 à partir de 15 295 \$; d'une Elantra GT 2002 à partir de 18 495 \$; d'une Sonata GL 2002 à partir de 21 195 \$; d'un Santa Fe GL 4 cyl. 2002 à traction avant à partir de 21 050 \$. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †L'offre d'aucun paiement pour 90 jours s'applique uniquement pour le financement à l'achat de véhicules 2002. Aucuns frais d'intérêt pour les premiers 90 jours à partir de la date de prise de possession du véhicule par son propriétaire. Après 90 jours, les intérêts commencent à s'accumuler et l'acheteur doit payer ensuite mensuellement le capital et les intérêts sur une période de 24 ou 36 mois. Taux annuel de financement à l'achat de 0 % pour les modèles Elantra GL 2002 pour 24 ou 36 mois; de 1,8 % pour les modèles Accent, Elantra GT et Sonata 2002 pour une période de 24 ou 36 mois; de 2,8 % pour les Santa Fe 2002 pour une période de 24 ou 36 mois. Exemple de financement : 10 000 \$ à un taux annuel de 0 % à 1,8 % à 2,8 % équivalent à des mensualités de 277,80 \$ à 285,55 \$ à 289,93 \$ pour 36/36/36 mois. Coût de prêt de 0 \$ à 279,80 \$ à 437,48 \$, pour une obligation totale de 10 000 \$ à 10 279,80 \$ à 10 437,48 \$. Les offres de location et de financement à l'achat sont d'une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Voir le concessionnaire pour les détails. ††Source : A.F.I.A.C., ventes de janvier à septembre 2001.

Automobiles Lévis Ltée  
144, rte Kennedy  
Lévis 833-7140

Luxoto Inc.  
484, Côte Joyeuse  
St-Raymond  
990-0283

Ste-Foy Hyundai  
2650, Dalton  
Ste-Foy 654-9292

M. Lessard Ltée  
659, boul. St-Joseph  
Québec 623-5471

Ruby Auto Inc.  
2272, rue Notre-Dame Nord  
Thetford Mines 338-4665

Garage Jean-Roch  
Thibeault  
909, Mgr-de-Laval  
Baie-St-Paul 435-2379

Hyundai St-Georges  
10 555, 1re Avenue  
St-Georges Est  
Comté de Beauce 228-8814

Montmagny Hyundai  
150, boul. Taché Ouest  
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai  
289, Temiscouata  
Rivière-du-Loup 862-8144

Boulevard Hyundai  
40, boul. Comeau  
Baie-Comeau 294-2886

Automobiles Hyundai  
Matane  
1560, du Phare Ouest  
Matane 562-4444

Nadeau Hyundai  
680 Main Street  
St. Basile, New Brunswick  
(506) 263-5505

Porlier Automobiles Inc.  
100, Napoléon  
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.  
Route 132  
Bonaventure Ouest  
Bonaventure 534-2191

Rimouski Hyundai  
375, boul. Ste-Anne  
Pointe-au-Père 724-2231

Vigneau Hyundai  
1199, Chemin Principal  
Étang-du-Nord 986-5006

Roberge Hyundai  
545, rue Clémenceau  
Beauport 666-2000